

releva et s'avança vers ses bourreaux qui s'enfuirent épouvantés. La tête fut portée par les eaux de la Tille et de la Saône jusqu'à l'île Barbe où les religieux la recueillirent et la placèrent dans un riche reliquaire<sup>1</sup>.

Saint-Eucher, successeur de Martin, fit de l'île-Barbe son séjour préféré; c'est là, dit-on, qu'il aurait écrit son traité du *Mépris du monde* et son *Eloge du désert de Lérins*.

Mais les mauvais jours vinrent pour l'abbaye, la contrée est ravagée par les guerres entre Francs et Burgondes, et, tandis que Saint-Loup, 24<sup>e</sup> évêque de Lyon, et son ami Léobinus, plus tard évêque de Chartres, se retirent à l'abbaye, la plupart des autres religieux l'abandonnent, cherchant ailleurs un asile contre la misère des temps. Plus tard, l'île-Barbe abrita l'exil de Saint Didier, évêque de Vienne, qui avait osé blâmer les mœurs dissolues de la reine Brunehaut et qui fut dans la suite assassiné par ordre de cette dernière.

Après une période d'accalmie vinrent de nouvelles calamités.

En 676, Ebroïn saccage le monastère, la détresse est si grande qu'il n'y a, dit-on, plus même une lampe dans le sanctuaire. Le chroniqueur Adon raconte l'avertissement surnaturel qu'on eut de la mort d'Ebroïn. Une de ses victimes à qui il avait fait crever les yeux s'était retirée à l'île-Barbe. Une nuit, l'aveugle entendant le bruit d'un bateau demanda aux mariners où ils allaient : « Nous menons, répondirent des voix inconnues, le méchant Ebroïn à la chaudière infernale ! ». C'était l'heure où le redoutable maire du palais venait d'être assassiné.

Ce fut vers le VII<sup>e</sup> siècle que l'abbaye abandonna la règle de Saint Martin pour celle de Saint Benoît, observée jusqu'à sa sécularisation, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

En 725, les Sarrazins détruisent le couvent. A la prière de Leidrade, archevêque de Lyon, Charlemagne le restaure et y place les religieux les plus parfaits du Mont-Cassin. On dit qu'il y créa une bibliothèque renfermant plusieurs centaines de manuscrits précieux, d'aucuns prétendent même qu'il y résida. En réalité, nous n'avons aucune preuve du passage de Charlemagne à l'île-Barbe<sup>2</sup>; quant à la bibliothèque, sans rien exagérer

1. D'après Niepce, *l'île-Barbe et son ancienne abbaye*.

2. Voir Niepce, *l'île-Barbe et son ancienne abbaye*.